



# JOURNAL DE MEURSAULT

**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A UNE ASSOCIATION**  
N°2019-03-07

L'assemblée décide d'attribuer une subvention à l'association « Latelier couleur » pour l'année 2019 et inscrit les crédits au budget.

**CONTRIBUTION DE LA COMMUNE POUR UN ELEVE SCOLARISE**  
N°2019-03-08

L'assemblée accepte de verser une contribution financière à l'Ecole Saint Martin de Chagny pour la scolarisation d'un enfant résidant dans la commune.

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE**  
N°2019-03-09

Le conseil municipal décide d'inscrire des crédits au budget pour la préparation du projet de contournement du quartier de l'Hôpital.

**QUESTIONS DIVERSES**

- L'assemblée établit les tours de garde du bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai prochain.

Vu par nous, Maire de Meursault pour être affiché le 3 avril 2019 aux emplacements habituels conformément aux prescriptions de l'Article L.121-17 du Code général des Collectivités Territoriales.

**A Meursault le 2 avril 2019**  
Le Maire,

Jean-Claude MONNIER

**SÉANCE DU 29 AVRIL 2019**

**DPU SCI WITTERSHEIM-MATROT**  
N°2019-04-01

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur

Les aliénations suivantes :

Immeubles bâtis sur terrain propre, cadastrés AD n°176 et 177 situés 3 et 5 rue de Martray d'une superficie totale de 3a 05ca et appartenant à la SCI WITTERSHEIM-MATROT.

**Vente Consorts MEYREUX**  
N°2019-04-02

Après avoir visité la maison sise rue des Forges et attenante au centre technique, le conseil municipal décide d'en faire l'acquisition.

**BIBLIOTHEQUE**  
N°2019-04-03

L'assemblée approuve la liste des rebus proposée par la bibliothèque.

**SICECO : TRAVAUX D'ENFOUSSEMENT DES RESEAUX**  
N°2019-04-04

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une demande de travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques a été formulée au SICECO. Le coût de l'étude qui doit être engagée par le syndicat s'élève à 12 600 € TTC. L'assemblée donne son accord sur l'engagement de celle-ci afin de finaliser le projet et chiffrer le montant des travaux.

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Monsieur le Maire rappelle les grandes lignes du Plan Communal de Sauvegarde ainsi que les attributions de chacun en cas de déclenchement de celui-ci.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Le 15 avril dernier, les élus ont rencontré des représentants de SNCF Réseau qui souhaiterait céder à la commune le terrain devant le centre de tri et la gare. La commune reste dans l'attente d'une proposition affinée de leur part.
- Le Maire donne lecture d'un communiqué de l'AMF (Association des Maires de France) rédigé après les annonces du Président de la République, suite au grand débat.

Vu par nous, Maire de Meursault pour être affiché le 2 mai 2019 aux emplacements habituels conformément aux prescriptions de l'Article L.121-17 du Code général des Collectivités Territoriales.

**A Meursault le 30 avril 2019**  
Le Maire,

Jean-Claude MONNIER

**SÉANCE DU 3 JUIN 2019**

**DPU MR ET MME TREMEAUX**  
N°2019-05-01

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur

les aliénations suivantes :

Immeubles bâtis sur terrain propre, cadastrés AI n°1 et 2 situés 1 chemin des Charrons d'une superficie totale de 18a 57ca et appartenant à Monsieur et Madame Ludovic TREMEAUX.

**DPU MR ET MME BAUDOT**  
N°2019-05-02

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur

l'aliénation suivante :

Immeuble bâti sur terrain propre, cadastrés CA n°253 situé 1 impasse de la Buissonnière d'une superficie totale de 6a 55ca et appartenant à Monsieur et Madame Alexandre BAUDOT-HEITZMANN

**DELIBERATION POUR REMBOURSEMENT D'UNE CONCESSION AU CIMETIERE**  
N°2019-05-03

L'assemblée décide de rembourser une concession renouvelée à tort par son titulaire.

**TARIFS 2019 - REVISION DES PRIX DE L'ESPACE CINIERAIRE**  
N°2019-05-04

L'assemblée fixe le tarif des concessions de l'espace cinéraire (cavurne) d'une durée de 30 ans à 290 €

**CONVENTION DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITES AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**  
N°2019-05-05

L'assemblée approuve le projet de convention de gestion des services

pour l'entretien courant des espaces communs, de la voirie et des dépendances des Zones d'Activités transférées à la Communauté d'Agglomération et autorise le Maire à le signer.

**SICECO : EXTENSION DE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES CHARRONS**  
N°2019-05-06

L'assemblée décide de financer par fonds de concours l'extension du réseau d'éclairage public rue des Charrons pour un montant à la charge de la commune s'élevant à 3 861,93 €

**DELIBERATIONS DE SOUTIEN A L'ONF**  
N°2019-05-07 et 08

1. Le conseil municipal décide de soutenir l'action de la Fédération nationale des Communes forestières contre l'encaissement des produits des ventes de bois des forêts communales directement par l'Office National des Forêts.
2. Le conseil municipal vote une motion de soutien aux personnels de l'Office National des Forêts

**MAISONS FLEURIES**  
N°2019-05-09

L'assemblée fixe à 80 € le prix des maisons fleuries. La commission se réunira à 18h le 2 juillet pour visiter le village.

**DISTRIBUTION DU BULLETTIN MUNICIPAL**

Les élus assureront la distribution du bulletin municipal du 1er semestre. Chacun se verra attribuer un secteur

**DEMANDE DE MADAME LAMY-MARTIN**  
N° 2019-02-10

L'assemblée prend connaissance d'un courrier de Mme Joy LAMY-MARTIN qui a créé un organisme de formation hébergé par « La Cueillette ». Elle rencontre des problèmes quant à la dénomination de son « école » par l'utilisation du nom « Meursault » pour laquelle le conseil municipal reste réservé. Le syndicat viticole sera consulté pour avis.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Le Forum des Associations aura lieu au Centre Sportif le samedi 29 juin toute la journée. Une réunion préparatoire est prévue le mardi 4 juin à 19h30.
- Une exposition sur la Légion d'Hommeur aura lieu à la Léproserie du 4 au 7 juin.
- Monsieur le Maire rencontrera un responsable d'Orange le 4 juin en prévision de l'installation de la fibre optique dans le village.
- L'assemblée est informée du résultat du Grand Débat National.
- Le conseil municipal souhaiterait renommer le centre sportif Saint Nicolas en « Centre Sportif Hubert Rougeot ». Etant donné que le bâtiment a été transféré à la Communauté d'Agglomération, Monsieur le Maire sollicitera l'avis de Monsieur SUGUENOT, président de l'EPCI.

Vu par nous, Maire de Meursault pour être affiché le 5 juin 2019 aux emplacements habituels conformément aux prescriptions de l'Article L.121-17 du Code général des Collectivités Territoriales.

**A Meursault le 5 juin 2019**  
Le Maire,

Jean-Claude MONNIER

JOURNAL DE MEURSAULT

Mairie de Meursault - Tél. : 03 80 21 22 62

Directeur de la publication : Jean-Claude Monnier

Crédit photo couverture : Denis Thomas - Composition des textes : Mairie de Meursault

Mise en Page & Impression : Imprimerie RGB • 21190 MEURSAULT

Dépôt légal : Décembre 2015

Ce bulletin est tiré à 750 exemplaires distribués gratuitement aux habitants du village

**Sommaire**

Page 2 - Éditorial

Pages 3 - Infos locales

Pages 4 à 14 - La vie associative - La vie des écoles

Pages 15 et 16 - Comptes-rendus du conseil municipal



## Agence de Tourisme

Des locaux rénovés pour l'Agence de Tourisme de Meursault !

Le début de saison a confirmé une nouvelle tendance : celle du numérique. Les demandes par mail ou les consultations de notre écran tactile ne cessent d'augmenter. Le visiteur se prépare de plus en plus en amont. Les nouvelles technologies facilitant les projets de voyages, les rôles des offices de tourisme ont donc évolué. On se renseigne à nos comptoirs pour obtenir un conseil, une expérience précise ou une réponse à une question qui ne figure pas sur internet. Les offices de tourisme deviennent un lieu de conseil, de partage où l'on obtient plus qu'une information personnalisée. Et, Meursault avec une mise en valeur du local, développe une forte attractivité.

En parallèle, il s'avère nécessaire de moderniser le site internet de l'Agence de Tourisme pour correspondre aux attentes des visiteurs. Celui-ci sera axé sur l'événementiel, l'œnotourisme et la Grande Vadrouille, et s'inscrira dans la complémentarité du site de destination [www.beaune-tourisme.fr](http://www.beaune-tourisme.fr).

Les visites thématiques de la Grande Vadrouille, lancées en 2017 avec 3

## MEURSAULT

La Fête du train  
Au Pays des Grands Noms

7 - 8 Décembre 2019  
EXPOSITION DE MODÈLES FERROVIAIRES  
Centre Sportif Saint-Nicolas

visiteur, considéré comme un « voyageur », à suivre un itinéraire de découverte, « une sorte de dégustation d'une appellation à l'autre ».

Vous pouvez retrouver d'ores et déjà des dépliants de la manifestation à notre comptoir d'accueil ou sur notre site internet

[www.fetedutrain-meursault.fr](http://www.fetedutrain-meursault.fr)

Tarifs d'entrée : 9 € adulte

15 € pass 2 jours

5 € enfant de 10 à 16 ans

gratuit moins de 10 ans.

dates programmées, ont été reconduites en 2018 sur 6 dates entre le 15 juin et le 15 septembre. L'engouement et l'enthousiasme est toujours aussi fort de la part des touristes. Les prochaines visites sont programmées les 12 juillet, 26 juillet, 9 août et 13 septembre. Elles sont assurées par Séverine Pozet. Le 31 mai, 45 personnes ont déjà été conduites à la découverte des lieux de tournage du film à Meursault !

Enfin, la Fête du Train au Pays aux Grands Noms est programmée du 7 au 8 décembre 2019 !

Nombreux sont les passionnés de modélisme ferroviaire à avoir manifesté leur intérêt et leur volonté de créer en exclusivité pour notre manifestation des projets ambitieux !

2500 m<sup>2</sup> de nouveautés sur le thème du « poste d'aiguillage et son environnement » seront présentées au Centre Sportif Saint-Nicolas, divisé en quais pour l'occasion : le quai réseaux avec ses dioramas, ses modules, ses clubs... le quai artisans, le quai boursiers avec la vente de matériel neuf et d'occasion et enfin le quai culturel avec des libraires, des expositions de peintures, des associations...

Ces quais permettront de conduire le

## A.M.Q.H

Retrouvez-nous sur notre site : [www.amqh.fr](http://www.amqh.fr) ou sur facebook

Comme chaque année, nous devons rendre nos copies avant le 31 mai pour que notre association soit citée dans le journal de Meursault du 1er semestre et à l'heure où j'écris cet article, nous avons encore énormément de manifestations avant la fin de la saison (le thé dansant du 11 juin couplé avec un repas couscous au restaurant les Hauts de Meursault, le spectacle des écoles le 13, le méchoui le 22, le forum le 29, le vide grenier le 7 juillet et l'assemblée générale le 12 : un vrai feu d'artifice avant le 14 juillet. Et oui, à l'AMQH on ne s'ennuie pas... ! Nous venons d'organiser la fête des voisins, où nous n'étions qu'une petite cinquantaine, c'est bien peu vu la population du quartier de l'hôpital, c'est pourtant tellement sympathique cette soirée où l'on peut se retrouver dans une ambiance joyeuse et chaleureuse en partageant des mets aussi abondants que succulents arrosés également par quelques délicieux flacons de derrière les fagots, qui évidemment favorisent amitié et convivialité tout au long de la soirée... ! Et le lendemain à peine remis de ces agapes, nous avons accompagné une centaine de fidèles à une sortie gastronomique et dansante au célèbre restaurant de Seveux « Chez la Berthe » en Haute Saône où nous avons passé une superbe journée en dégustant les spécialités locales au son de l'accordéon du talentueux Florent Gorris.



nos versements.

Nous avons la chance, et nous pouvons nous en réjouir d'avoir au sein de notre association un « noyau » dynamique et dévoué qui nous permet de maintenir notre activité à un bon niveau, et à notre époque où le bénévolat devient presque un sacerdoce, vu le dévouement et l'investissement personnel qu'il faut employer pour essayer... car ce n'est pas toujours facile de distraire bénévolement son prochain, soyons fiers de nos bénévoles car sans eux je crois que la vie serait bien triste ... j'en profite donc pour les remercier chaleureusement.

Bonnes vacances et bon été à tous.

Gérard Lejeune

Déjà 3 ans !!!

Nous revoilà sur le devant de la scène avec une édition encore plus dynamique de la soirée du 13 juillet 2019.

En effet, nous innovons avec :

- Une paëlla proposée en plus du snack et des boissons habituelles.
- Une Super tombola avec une quinzaine de lots variés offerts principalement par les commerçants de Meursault, (Vins, Soins Esthétique, Menus Restaurants, etc..)



- Présence dès 18h30 de l'association Country Crazy Dancers 21 pour une démonstration et une participation du public autour du country, de la danse celtique, etc...
- C'est avec plaisir et convivialité que nous vous accueillerons !

## Ecole de musique

L'année musicale de l'Harmonie de Meursault fut encore riche. Nous avons travaillé un nouveau programme pour notre concert de gala d'avril dernier, avec des morceaux jazzy, swing et musiques de film.

Nous avons aussi interprété le très beau Tango Muncho.

Là où nous avons pris beaucoup de plaisir...et de sueur...a été le Charlie Chaplin.

Jean-Marc Bordet, cinéaste bourguignon, nous a suivis quelques mois pour monter un film.

Ce film révélant les coulisses de l'Harmonie, et la vie des musiciens en dehors de la musique, a eu beaucoup de succès. Il a été mis en rétroaction lors du concert, où l'Harmonie a joué Charles Chaplin.

C'est aussi le dernier projet que montait pour nous, notre chef, Hélène Leriche-Partouche.

Après plus de 10 ans de direction au sein de l'Harmonie et quelques années passées en tant que professeur de clarinette, Hélène va continuer sa route pour se consacrer uniquement à ses activités de clarinetiste et d'enseignante au Conservatoire de Beaune, ainsi que dans la région dijonnaise.

Mais on sait qu'elle ne pourra pas complètement quitter cette maison murisaltienne, et que nos liens d'amitiés la ramèneront à coup sûr pour partager un bon verre de Meursault.

Nous ne pouvons que la remercier pour sa compétence, son énergie et son engagement au sein de notre association, et lui souhaitons bonne continuation dans ses nouveaux projets.

Sylvie BOYER